

CAHIER PEDAGOGIQUE

BIMESTRIEL

N° 14

Sept.-Octobre 1968

3^e année

Redaction, Correspondance :

« **SKOL VREIZ** »

Place de la Madeleine

29 N — MORLAIX

Administration : « **SKOL VREIZ** », 6, rue
Neptune, Brest.

C.C.P. 2248-25 RENNES.

SKOL- VREIZ

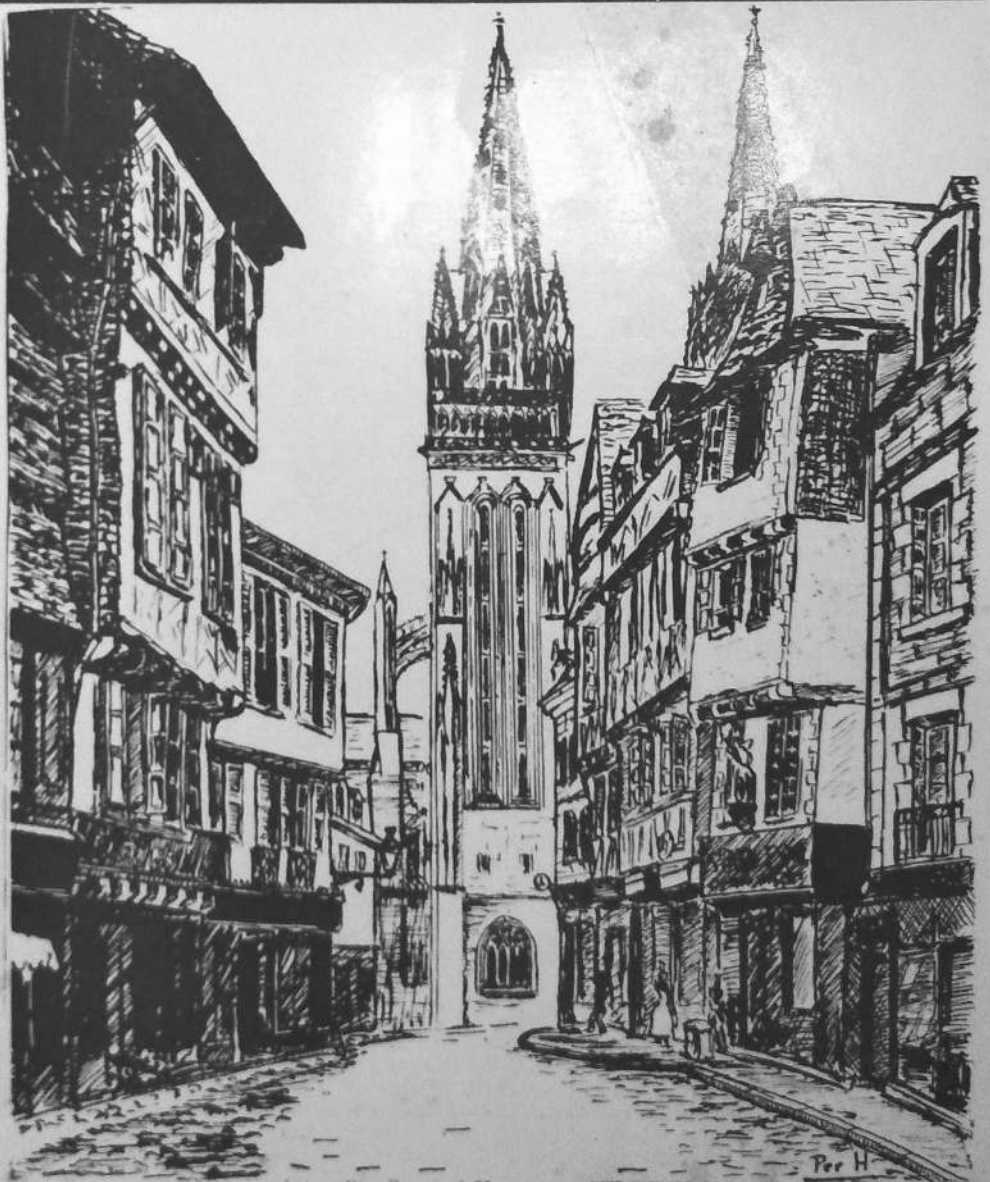
L'ECOLE BRETONNE

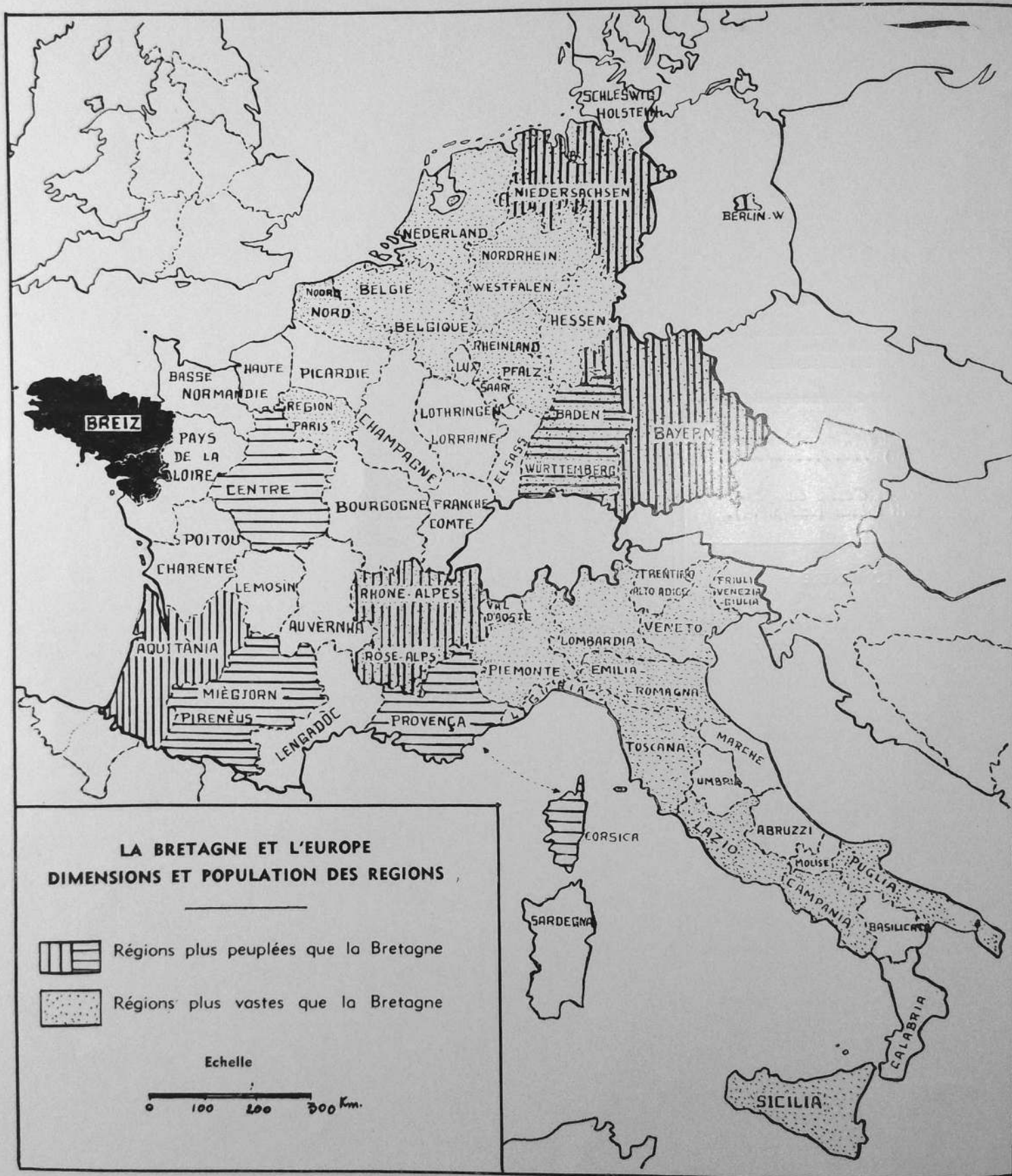
- Un exemplaire (6 numéros avec supplément) 12 F
- Abonnements d'école ou groupés : tarif spécial (voir p. 14).

SOMMAIRE

- **EDITORIAL** : Que sera la région « Bretagne » ? (P. Honoré).
- **VILLES DE BRETAGNE** : Quimper (Skol Vreiz).
- **PAYS CELTES** : Histoire de l'Irlande : « Quand les Anglais n'y étaient pas » (suite) (Y. Libouban).
- **ETHNOGRAPHIE** : Les costumes de Cornouaille. - Le groupe de Quimper « Giz Glazig » (d'après R.Y. Creston)
- **MUSIQUE** : Les compositeurs bretons des XVIII^e et XIX^e siècles. (H. Corbes).
- **CHANT** : « Gwerz ar habiten » (chanson présentée par F. Danno).
- « **SKOL AR BREZONEC** », N° 34 : La lecture du breton (méthode rapide), 2^e partie (A. Keravel).

Contre : Vieilles maisons de la rue Kéréon à Quimper. (Voir l'article p. 7).







Que sera la région "BRETAGNE"

La « régionalisation » étant à l'ordre du jour, la consultation organisée à son sujet suscite actuellement de très nombreuses prises de position des conseils généraux et municipaux, des organisations politiques, syndicales et culturelles.

On constate, en général, une certaine unité de vue en ce qui concerne l'établissement :

— d'un **pouvoir législatif régional** comprenant **deux chambres** (une chambre politique élue au suffrage universel et un conseil économique et social) ;

— d'un **pouvoir exécutif régional élu** chargé d'exécuter les décisions prises par l'assemblée régionale dans les domaines de son ressort.

Par contre les avis sont assez partagés sur les **limites** à donner à la région. Certains désirent conserver à la Bretagne les limites des quatre départements de la région de programme, d'autres voudraient y ajouter la Mayenne dont les affinités avec la Bretagne sont pour le moins discutables, d'autres encore voudraient une fusion des deux actuelles régions de Bretagne et des Pays de Loire ou rêvent d'un « Grand Ouest » de treize ou quinze départements, d'autres enfin, se gardant des découpages hasardeux, considèrent que les cinq départements de Bretagne ont vocation pour constituer une région homogène et viable.

Pourquoi de telles divergences ? Nous plaçant dans le cadre européen, nous essaierons d'apporter une réponse à quelques-unes des critiques qui sont faites à la Bretagne des cinq départements.

I. — Il faut bâtir des régions modernes, sans se soucier des limites historiques.

— L'Italie pour sa part, « République, une et indivisible, reconnaît et favorise les autonomies locales... » (Principes fondamentaux de la Constitution de 1946, art. 5). « A la Sicile, à la Sardaigne, au Trentin-Haut Adige, au Frioul-Vénétie Julienne et au Val d'Aoste sont attribuées des formes et des conditions particulières d'autonomie... » (titre V, art. 116).

Pourquoi ces conditions particulières à des régions si différentes par leur taille et leurs caractères économiques ? Tout simplement la **reconnaissance de communautés culturelles spécifiques** : française au Val d'Aoste, germanique en Haut Adige, ladine au Frioul, particularisme affirmé des populations sarde et sicilienne.

— En Allemagne, l'actuel Land de Bavière coïncide parfaitement avec les frontières du Royaume de Bavière en 1815. Celles du Land de Bade-Wurtemberg avec celles du Grand Duché de Bade et du royaume de Wurtemberg. Les deux villes de Hambourg et de Brême ont été constituées en Länder et conservent de nos jours une très large autonomie dont les origines remontent à l'antique ligue des villes hanséatiques. Au sein du Land de Schleswig-Holstein,

une petite minorité de 50 000 Danois a vu reconnaître pleinement sa personnalité danoise et dispose à Flensburg et dans les campagnes avoisinantes, « d'un magnifique centre culturel, d'un lycée monumental, d'une centaine d'écoles primaires ou maternelles, de bibliothèques itinérantes desservant deux cents villages ». (P. LAURENT : « Panorama des minorités européennes ».)

— En Grande-Bretagne, le gouvernement Wilson a su doter le Pays de Galles d'un secrétariat d'Etat spécial.

— En Yougoslavie, la moderne république socialiste a mis fin au centralisme monarchique et reconnu à chacune des nations slovène, serbe, croate, macédonienne et monténégrine, le droit de se constituer en Républiques fédérées.

Actuellement, dans aucun des Etats cités, la reconnaissance des droits culturels et historiques ne met en danger la paix civile. Seuls sont cause de troubles la méconnaissance éventuelle et le non-respect de ces droits.

II. — La Bretagne seule est trop petite pour qu'une planification de l'économie puisse être valablement entreprise.

Nous n'insisterons pas sur le fait qu'entre des villes bretonnes comme Brest et Saint-Brieuc, et des villes « ouestiennes » comme Caen et Le Mans, les problèmes se posent de façon très différente, et qu'en conséquence les intérêts communs sont presque inexistantes.

Par contre, il est intéressant de noter que sur cinquante-cinq régions européennes, la Bretagne des cinq départements se classe au neuvième rang, devant le Land de Westphalie, les Pays-Bas, la Bourgogne et la Belgique ; que des régions d'économie aussi avancée que le Piémont, la Lombardie, la Lorraine se classent respectivement aux vingtième, vingt-deuxième et vingt-troisième rang ; qu'une région industrielle comme la Sarre ne compte que 2 560 kilomètres carrés, qu'un petit Etat comme le Luxembourg (le seul en Europe occidentale (avec la Suisse) qui ne connaisse pas le chômage) ne couvre que 2 600 kilomètres carrés.

III. — La population bretonne est insuffisante pour que notre région puisse rivaliser avec les autres régions européennes.

Ici encore, les chiffres démentent une telle affirmation. Avec 3 207 000 habitants en 1962, La Bretagne intégrale se classe en vingt et unième position, devant ainsi trente-quatre autres régions européennes. La comparaison avec les régions françaises est encore plus évocatrice. Sur vingt et une régions de programme, la Bretagne des cinq départements occupe le quatrième rang, derrière la région pari-

sienne (8 470 000 habitants), la région Rhône-Alpes (4 019 000 habitants) et le Nord (3 659 000 habitants). Que nombre de régions françaises aient besoin de se fortifier, cela est évident (onze régions ont une population comprise entre 1 et 2 000 000 d'habitants), mais ce n'est certes pas le cas de notre pays.

Combinons maintenant les critères superficie et population. Seules les régions de **Bavière** (70 550 km², 10 059 000 habitants), **Basse-Saxe** (47 393 km², 6 893 000 habitants),

Rhône-Alpes (44 624 km², 4 019 000 habitants) et de **Bade-Wurtemberg** (35 750 km², 8 375 000 habitants) sont à la fois plus vastes et plus peuplées que la Bretagne. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes...

★★

IV. — Les habitants de Nantes ne veulent pas être Bretons.

Mouvements migratoires en Loire-Atlantique de 1954 à 1962

| Emigration vers... | | Immigration de... | |
|-----------------------------|-------|-----------------------------|--------|
| Autres départements bretons | | Autres départements bretons | |
| Pays de Loire | | Pays de Loire | |
| Ille-et-Vilaine | 4 180 | Morbihan | 7 220 |
| Morbihan | 2 640 | Ille-et-Vilaine | 5 540 |
| Finistère | 2 600 | Finistère | 3 280 |
| Côtes-du-Nord | 880 | Côtes-du-Nord | 1 320 |
| Maine-et-Loire | 6 240 | Vendée | 12 140 |
| Vendée | 4 980 | Maine-et-Loire | 8 620 |
| Sarthe | 620 | Mayenne | 1 260 |
| Mayenne | 540 | Sarthe | 1 140 |

C'est là le dernier argument, et celui qui est en fait le plus difficile à réfuter, car il se réfère à un sentiment d'appartenance ou de non-appartenance à une communauté ethnique. On peut cependant affirmer :

— Que l'appartenance de la région nantaise à la Bretagne n'a jamais été tant discutée que depuis l'installation en France du régime de Vichy.

— Que l'on voit mal les avantages que peut retirer la Basse-Loire maritime de son rattachement à une région essentiellement rurale qui n'a de Ligérienne que le nom puisque, en dehors de la Loire-Atlantique, seul le Maine-et-Loire est traversé par la Loire. Que, par contre, le retour de Nantes dans une Bretagne orientée vers la mer et douée d'un dynamisme nouveau proportionnel à la capacité de décision de ses institutions propres, ne peut être que profitable aux deux parties. Qu'en revanche, le rôle de Nantes comme pôle de développement (excentré) des Pays de Loire risque fort d'être contesté dans l'avenir par une cité angevine dynamique et mieux placée géographiquement au cœur des Pays de Loire.

— Que dans le cas où le Pays Nantais souhaiterait rejoindre la région bretonne, ses échanges économiques avec le Maine-et-Loire et la Vendée n'en seraient guère troublés par des limites que nul ne songe à transformer en barrières imperméables. Les exemples de Brême, Hambourg et Gênes, métropoles économiques d'importance européenne épanouies au cœur de micro-régions, suffisent à démontrer que les limites régionales n'entravent en rien l'essor économique des grandes cités maritimes.

— Que les statistiques prouvent que la Loire-Atlantique a avec le reste de la Bretagne des échanges préférentiels. Par contre les échanges démographiques avec la Sarthe et la Mayenne sont fort peu importants et démontrent, s'il en était besoin, le caractère artificiel de cette région des Pays de Loire à laquelle certains voudraient lier notre sort.

— Qu'enfin, et en dernier ressort, les limites départementales ne doivent pas être inviolables, que ce doit être aux habitants de la Loire-Atlantique de se prononcer démocratiquement sur leur avenir et que, au cas où ils seraient

partagés sur cette question, on doit pouvoir envisager objectivement le partage du département en deux selon le vœu éventuel des populations.

Per HONORÉ.

NOTES

(1) Les chiffres concernant les mouvements migratoires en Loire-Atlantique figurent dans : **Bulletin régional de statistiques** (Pays de Loire), 4^e trimestre 1964 (I.N.S.E.E.).

(2) Les chiffres concernant la superficie et la population des régions européennes sont empruntés au Service de Presse et d'Information des Communautés européennes. (« La communauté européenne - Cartes »). L'origine de ces chiffres est la suivante :

- Régions françaises : recensement du 7 mars 1962.
- Régions allemandes : chiffres de 1965.
- Régions italiennes : chiffres de 1961.
- Pays-Bas, Belgique et Luxembourg : estimations de la population en 1966.

AR STUDIER L'ETUDIANT BRETON

publié par la

Jeunesse Etudiante Bretonne

Actualité régionale :
économique, culturelle, universitaire

Abonnement : 10 F.

F.A.J.E.B., 2, rue Lafayette, Rennes
C.C.P. 1452-72 Rennes

A nos lecteurs. — Cet article constitue notre prise de position concernant le problème des limites de la Bretagne. Par delà cette prise de position, les chiffres donnés dans les tableaux et la carte constituent des documents irréfutables, utilisables par les professeurs d'instruction civique désireux d'insérer la « Régionalisation » parmi les questions d'actualité à étudier durant la présente année scolaire. (N.D.L.R.).

Superficie et population des régions européennes

| Rang | RÉGION | Superficie en km ² | Rang | RÉGION | Population en 1 000 |
|------|--------------------------------------|-------------------------------|------|--------------------------------------|---------------------|
| 1 | Bayern | 70 550 | 1 | Nordrhein-Westfalen | 16 664 |
| 2 | Niedersachsen | 47 393 | 2 | Nederland | 12 455 |
| 3 | Midi - Pyrénées | 45 603 | 3 | Bayern | 10 059 |
| 4 | Rhône - Alpes | 44 624 | 4 | Belgie - Belgique | 9 528 |
| 5 | Aquitaine | 42 411 | 5 | Région Parisienne | 8 470 |
| 6 | Provence - Côte d'Azur - Corse | 40 500 | 6 | Baden - Württemberg | 8 375 |
| 7 | Centre | 39 542 | 7 | Lombardia | 7 406 |
| 8 | Baden - Württemberg | 35 750 | 8 | Niedersachsen | 6 893 |
| 9 | Breiz - Bretagne | 35 000 | 9 | Hessen | 5 139 |
| 10 | Nordrhein-Westfalen | 34 945 | 10 | Campania | 4 761 |
| 11 | Nederland | 33 500 | 11 | Sicilia | 4 721 |
| 12 | Bourgogne | 31 763 | 12 | Rhône - Alpes | 4 019 |
| 13 | Belgie - Belgique | 30 500 | 13 | Lazio | 3 959 |
| 14 | Languedoc | 27 771 | 14 | Piemonte | 3 914 |
| 15 | Poitou - Charentes | 26 302 | 15 | Veneto | 3 847 |
| 16 | Auvergne | 26 178 | 16 | Emilia - Romagna | 3 667 |
| 17 | Champagne | 25 741 | 17 | Nord | 3 659 |
| 18 | Sicilia | 25 708 | 18 | Rheinland - Pfalz | 3 568 |
| 19 | Pays de Loire (— Loire-Atl.) | 25 600 | 19 | Puglia | 3 421 |
| 20 | Piemonte | 25 319 | 20 | Toscana | 3 286 |
| 21 | Sardegna | 24 089 | 21 | Breiz - Bretagne | 3 207 |
| 22 | Lombardia | 23 821 | 22 | Provence - Côte d'Azur - Corse | 3 094 |
| 23 | Lorraine | 23 677 | | | |
| 24 | Toscana | 22 990 | | | |
| 25 | Emilia - Romagna | 22 123 | | | |
| 26 | Hessen | 21 109 | | | |

| | |
|---|--|
| <p>Plus 16 régions entre 10 et 20 000 km² dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 2 allemandes — 7 françaises — 7 italiennes | <p>Plus 6 régions entre 2 et 3 000 000 d'habitants dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 2 allemandes — 3 françaises — 1 italienne |
| <p>Plus 13 régions entre 404 et 10 000 km² dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 4 allemandes — 1 française — 7 italiennes — 1 luxembourgeoise | <p>Plus 18 régions entre 1 et 2 000 000 d'habitants dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 2 allemandes — 11 françaises — 5 italiennes |
| | <p>Plus 9 régions de moins de 1 000 000 d'habitants dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 1 allemande (Bremen) — 2 françaises (Limousin, Franche-Comté) — 5 italiennes — 1 luxembourgeoise |

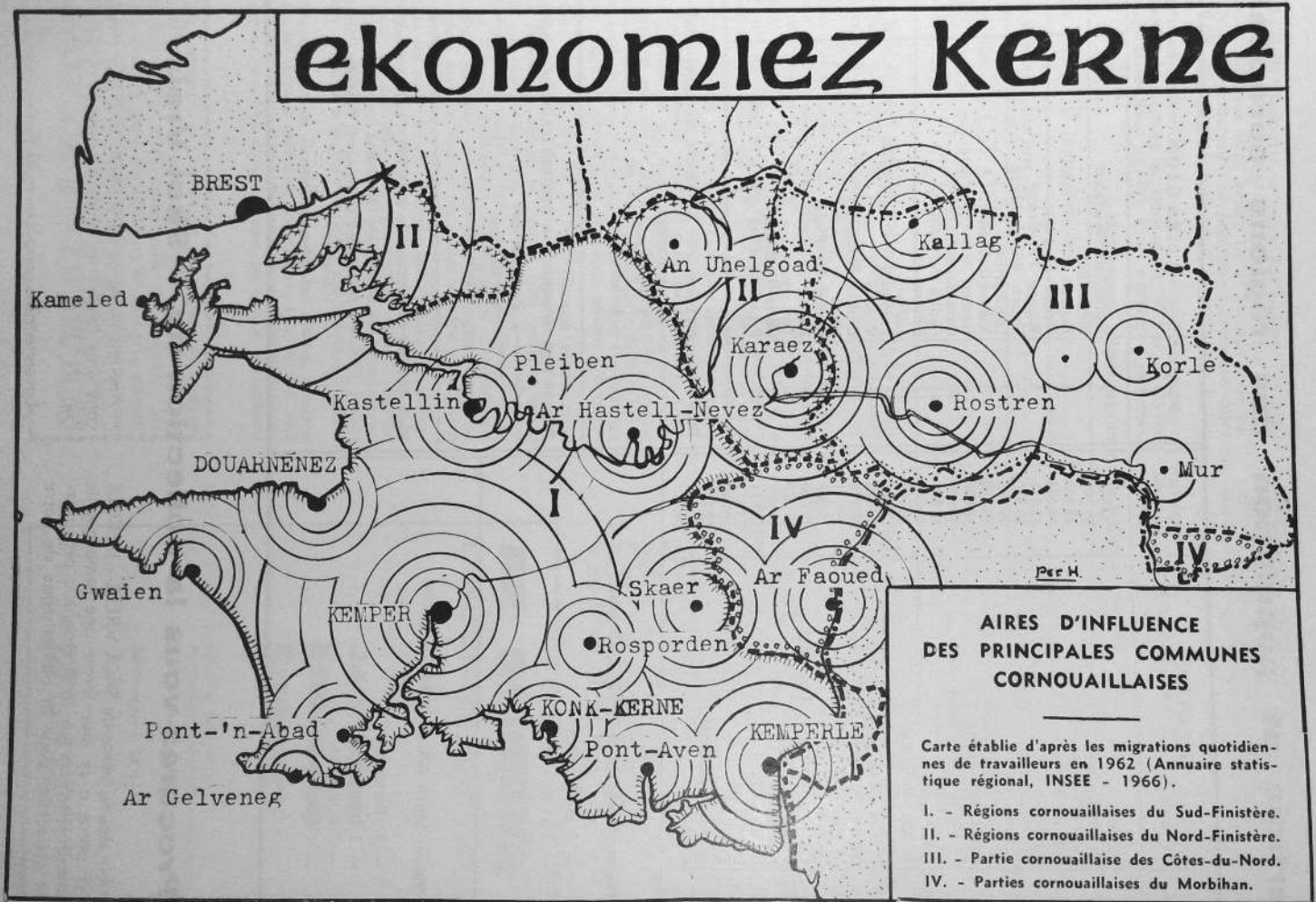
Procurez-vous la collection de " Skol Vreiz "

L'ensemble des numéros de SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE parus à ce jour forme une remarquable mine de documentation sur la Bretagne : procurez-vous cette collection pour la bibliothèque de votre établissement.

Anciens numéros de « SKOL VREIZ » : nous pouvons vous fournir les anciens numéros au prix de 2 F l'un. (N^{os} 10 et 13 « Soniou Pobl » : 3 F chaque).

La collection complète : 20 F.

ekonomiez Kerne



Quimper - Kemper

QUIMPER A TRAVERS LES AGES (1)

« Le berceau de Quimper fut le faubourg actuel de Locmaria, dont le sol est jonché de débris de poteries et de tuiles gallo-romaines. Une agglomération qui portait le nom d'Aquilonia occupait le plateau du Frugy, la pente de Créac'h-Maria et le quartier actuel de Locmaria jusqu'à Poulguinan. C'est vers ce centre, et non vers Quimper, que convergeaient les anciennes voies.

Aquilonia était défendue par trois postes militaires dont les substructions ont été mises à jour à l'emplacement de l'Ecole normale d'instituteurs, au Likes et sur le plateau du Frugy. Ces postes, admirablement situés, surveillaient les vallées de l'Odet et du Steir et les voies romaines qui se dirigeaient vers la Pointe du Raz, vers Carhaix et vers Châteaulin. En bordure de l'Odet se succédaient les villas qui étaient les résidences d'été des riches Gallo-Romains.

Aquilonia dut disparaître au cours des invasions barbares. Sur les ruines de la ville, les Bretons venus de Grande-Bretagne élevèrent un monastère (*le monastère de Locmaria*) autour duquel se forma une nouvelle agglomération...

Lorsque les Normands envahirent la Bretagne, Locmaria fut pour eux une proie facile. Pour mieux résister, les habitants se retranchèrent au confluent de l'Odet et du Steir, point facile à défendre. A l'abri de ces défenses, des maisons se bâtirent : ce fut l'origine de Quimper ou *Kemper*, forme bretonne du nom qui signifie « confluent ».

L'agglomération nouvelle ayant supplanté l'ancienne Aquilonia, l'église romane de Locmaria fut dépossédée de son titre de cathédrale par celle qui fut élevée en l'honneur de Notre-Dame et de Saint-Corentin, sur l'emplacement de la cathédrale actuelle.

Au XIII^e siècle, Quimper s'entoura de remparts et édifia sa cathédrale, la plus belle des cathédrales bretonnes, qui remplaça une chapelle romane.

Les évêques prirent le titre de comtes de Cornouaille et devinrent les seigneurs spirituels et temporels de leur siège. Ils étaient maîtres absolus dans leur seigneurie ; ils y rendaient la justice, prélevaient les impôts et maintenaient l'ordre...

Petit à petit les bourgeois de Quimper contre-balançèrent la puissance féodale du prélat. Enrichis par le travail et le négoce, ils l'obligèrent à compter avec eux. Tenaces et résolus, sans révolte sanglante, ils obtinrent la formation d'une communauté de ville administrée par un conseil qui levait les impôts, possédait une milice armée et les clefs de la ville...

Quimper ne connut pas d'événements historiques importants. Mentionnons cependant la prise de la ville par Charles de Blois en 1346 et le court siège qui en fut fait par le maréchal d'Aumont, sous la Ligue (1534).

Au XVII^e siècle, à cause de sa situation au bout du monde ou presque, les rois de France ou leurs ministres y exilèrent les personnes qu'ils voulaient éloigner de la cour.

On comprend aisément la célébrité de mauvais aloi dont jouissait à cette époque la capitale de la Cornouaille. La Fontaine, qui, notons-le en passant, n'est jamais venu à Quimper, nous donne l'opinion de son temps quand il écrit dans « *le Charretier embourbé* » :

« *On sait assez que le destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
Dieu nous préserve du voyage !* ».

Il voulait dire par là qu'un voyage Paris-Quimper équivalait à une disgrâce... ».

LES ACTIVITES ECONOMIQUES (2).

La vie économique de la région quimpéroise repose traditionnellement sur l'exploitation des ressources de l'agriculture, de la pêche (110 777 tonnes de poisson ont été pêchées dans la région en 1966), et du tourisme.

La population de l'agglomération quimpéroise s'accroît régulièrement. De 35 200 habitants en 1946, elle est passée à 43 850 habitants en 1954 et 51 869 habitants en 1962. Cet accroissement rend nécessaire l'industrialisation, seule activité susceptible d'éponger l'émigration (2 000 personnes par an).

1) — Facteurs défavorables à l'industrialisation :

- la situation géographique excentrée ;
- la déficience de l'infrastructure (moyens de liaison et de communications) ;
- l'énergie chère parce que rare ;
- l'insuffisance de l'enseignement technique et professionnel ;
- les facteurs psychologiques (désintéressement de l'opinion publique pendant de nombreuses années) ;
- la faiblesse des mesures de décentralisation.

2) — Facteurs favorables à l'industrialisation

- les ressources locales offertes par l'agriculture, la pêche, le tourisme ;
- la main d'œuvre abondante et dynamique ;
- les zones industrielles, équipées ou en voie d'équipement, à Quimper (4), Concarneau, Douarnenez, Quimperlé, Briec de l'Odet ;
- l'existence d'organismes susceptibles de contribuer à l'industrialisation : — Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, le CECOR (Comité d'Expansion de la Cornouaille), la Conférence Permanente d'Action et de Coordination Economique qui groupe les présidents des principaux organismes économiques de la circonscription. Elle établit périodiquement le bilan des questions urgentes à régler et entreprend les actions concertées susceptibles de redresser une situation donnée.

3) — Principales activités industrielles

I. — Bâtiment et Travaux publics

- 1/4 des salariés de l'industrie ;
- une centaine d'entreprises dans l'arrondissement (4 de plus de 100 salariés).

II. — Industries alimentaires

- 8 000 salariés ;
- 70 usines dans les ports de pêche et la zone légumière (tendance à la concentration) ;
- Principales productions :
 - *Légumes* : Haricots en filets (72 000 000 boîtes de 1 kg en 1966), petits pois (32 000 000 boîtes en 1966), macédoines et jardinières de légumes, haricots en grains. La production totale est passée de 99 800 000 boîtes de 1 kg en 1965 à 116 000 000 de boîtes en 1966.
 - *Poisson* : maquereaux et sardines de l'Atlantique, thon blanc et thon albacore : la production a progressé de 24 300 tonnes en 1965 à 29 050 tonnes en 1966.
 - *Laiterie* : lait pasteurisé, fromages, suisses, yaourts et surtout beurre (les 3/4 de la production totale).
 - *Abattoirs de porcs et bovins* : Le plus important, à Quimperlé a produit 14 186 tonnes de viande en 1966.
 - *Abattoirs de volailles* : connaissent de sérieuses difficultés (concurrence de la région parisienne et des Pays-Bas).
 - *Entrepôts frigorifiques* (capacité : 20 000 m³).
 - *Biscuiteries et confitureries*.

III. — Industries mécaniques : les principales fabrications concernent :

- les boîtes métalliques pour conserveries ;
- le matériel et les machines pour conserveries ;
- le matériel agricole ;
- le matériel de cuisson pour hôtels et collectivités ;
- la mécanique générale et de précision ;
- la construction et la réparation des bateaux de

plaisance.

IV. — Textiles et habillement

- *Bonneterie et confection* : une quinzaine d'entreprises surtout à Quimper et Pont-L'Abbé.
- dentelles-broderies-poupées dont le tourisme constitue le principal débouché ;
- voilerie et filets de pêche.

V. — Papeterie : 1 500 salariés sont employés dans les usines d'Ergué-Gabéric, Scaër, Quimperlé, qui produisent annuellement 90 000 tonnes de papier à cigarettes (1/4 de la production française) et 12 000 tonnes de papiers spéciaux et minces exportés en Europe, en Inde, en Chine.

VI. — Chaussure : Une usine à Rosporden emploie 500 ouvriers.

VII. — Faïencerie : 4 usines sont installées à Quimper.

VIII. — Industrie chimique : les principales fabrications concernent la production d'engrais et d'aliments du bétail, le traitement des algues et des sous-produits de la pêche, les produits d'entretien (une centaine d'ouvriers à Rosporden), la transformation des matières plastiques (une usine de 50 ouvriers à Quimper).

SKOL VREIZ

- 1 — Extraits de « **QUIMPER à travers les âges** » par Louis **OGES** - le FINISTERE 1948.
- 2 — Ce paragraphe a été rédigé d'après les données de l'étude de **G. MORIZO'O** : « **L'avenir économique de Quimper et de sa région** » parue dans « **ECONOMIE ET CULTURE** », numéro spécial de 1967 de « **Ar studier - L'étudiant breton** ».

NOUVELLES DES PAYS DE FRANCE

ALSACE

Le conseil national de défense des langues et cultures régionales, réuni en assemblée générale à Muret (Occitanie), a répondu favorablement, au mois d'août dernier, à la demande d'adhésion présentée par le Cercle « René-Schickele » de Strasbourg.

Le Cercle « René-Schickele » porte le nom de l'un des grands écrivains alsaciens de ce siècle. Il est présidé par le professeur A. Kastler, Prix Nobel de physique.

Dans la préface d'une brochure intitulée « Notre avenir est bilingue — Zweisprachig : Unserer zukunft », le professeur Kastler affirme notamment :

« Le but de cet opuscule est de défendre une cause qui nous est chère, la cause de la culture bilingue en Alsace... »

« L'Alsace entend conserver et développer les liens culturels qui caractérisent sa situation géographique et historique. Les Alsaciens restent fortement attachés à leur dialecte et aiment la langue de Goethe. Ils trouveraient stupide qu'on mesure leur patriotisme au dédain qu'ils devraient afficher pour leur parler naturel et pour la langue allemande... »

« Il faut que ceux qui ont des responsabilités administratives soient avertis, qu'ils comprennent que la situation actuelle est grave, qu'elle suscite un malaise profond, qu'il faut y porter remède, qu'il est déjà très tard pour redresser une situation qui se détériore d'année en année, que des hommes résolus sont décidés à rompre des lances pour une cause qui nous est chère... »

OCCITANIE

Une « Enquête sur l'enseignement de la langue d'oc », réalisée par J.-B. Seguy, chargé de recherches au C.N.R.S., vient d'être publiée. Elle porte sur les cours d'occitan dans les établissements d'enseignement public du second degré et sur les cours par correspondance organisés par le collège d'Occitanie.

| | 1963-1964 | 1965-1966 |
|--|-----------|-----------|
| — Nombre de professeurs d'occitan ... | 30 | 45 |
| — Nombre de classes de langue d'oc ... | 66 | 70 |
| — Nombre d'élèves | | 2 170 |
| — Nombre de candidats à l'épreuve facultative d'occitan au bac | | 977 |

« La conclusion de nos deux dernières enquêtes avait été : partout où il se trouve un professeur pour organiser l'enseignement de la langue d'oc il y a des élèves pour profiter de cet enseignement.

« Aujourd'hui nous pouvons dire : la cause de l'enseignement d'oc progresse proportionnellement à la cohésion de ses maîtres et à l'enthousiasme organisateur des maîtres de l'enseignement supérieur. Son avenir se forge autour des chaires des facultés. »

L'IRLANDE

Mais revenons à cette date de 431 qui marque l'arrivée de l'envoyé de Rome dans l'île et le début de la christianisation de l'Irlande.

IV. — L'IRLANDE CHRETIENNE. — L'AGE D'OR.

La conversion relativement tardive de l'Irlande au Christianisme s'explique-t-elle uniquement par sa position géographique à l'extrême ouest du monde occidental ? C'est fort possible. Cependant les Irlandais n'étaient pas totalement isolés du monde extérieur. Les **gaels étaient de hardis navigateurs** et ils avaient fondé des colonies en Islande et un royaume durable en Ecosse (le royaume d'Argyle ou des Gaels de l'est). Mais l'Irlande n'avait pas subi l'occupation romaine. Les Irlandais se permettaient même de faire des incursions en Grande-Bretagne à l'époque où Rome, menacée par les Barbares, commençait à retirer ses légions de la grande île.

C'est au cours d'une de ces expéditions de pillage en Grande-Bretagne que, selon la légende, **Saint-Patrick**, fils d'un soldat romain, d'autres disent Gallois, fut ramené en Irlande et vendu comme esclave. Il passa sa jeunesse comme berger dans les montagnes d'**Antrim**. Il réussit à s'échapper sur le Continent, se fit prêtre et revint évangéliser les païens au milieu desquels il avait passé sa jeunesse.

Que la légende ait confondu **Palladius**, premier évêque de l'île, et **Saint-Patrick**, l'évangéliste et saint patron de l'Irlande qui expliquait le mystère de la Trinité en tenant un trèfle à 3 feuilles, devenu depuis emblème national, ou que **Palladius** fut plus tard suivi par **Saint-Patrick** qui continua l'œuvre entreprise, c'est là une querelle de spécialistes.

Ce qui est certain c'est que, vers l'an 500, le Christianisme était bien installé dans l'île et qu'il eut une influence profonde et décisive non seulement sur le plan religieux mais dans tous les domaines, car le Christianisme, en même temps qu'une nouvelle religion, apportait aussi le latin et l'écriture et tout un contexte culturel gréco-romain dans un pays de civilisation celtique resté jusque là à l'écart de l'influence romaine. Il faut de plus souligner que l'Irlande recevait cette culture au moment même où celle-ci tendait à disparaître ou à reculer en Europe devant les invasions des barbares germaniques. La date de 476 marque en effet le début du Moyen-Age avec la chute de l'Empire Romain d'Occident. L'Irlande, qui resta en dehors des invasions germaniques, put ainsi conserver cette culture, nouvellement reçue, la développer selon son génie propre, ce qui lui permit de jouer un rôle important dans la civilisation européenne et on peut dire que la renaissance carolingienne lui doit beaucoup.

Ce fut cette période qui s'étend du V^e siècle au IX^e siècle qu'on appelle l'Age d'Or de la civilisation gaélique.

Patrick le Romain voulut donner une structure romaine bien hiérarchisée à l'Eglise en fondant 4 sièges épiscopaux dont le siège primatial d'**Armagh** en 445. Mais dans un pays sans villes et presque sans villages, une telle organisation devait s'adapter aux exigences des structures politiques qui avaient pour base le « **tuath** » comme nous l'avons vu. C'est ainsi que l'Eglise d'Irlande prit une originalité de plus en plus marquée et que le monachisme prospéra au détriment de l'organisation diocésaine. « Le moine

III — Un peu d'histoire ^(II)

« QUAND LES ANGLAIS N'Y ETAIENT PAS » (SUITE)

y prend le dessus sur le prêtre, le monastère sur le diocèse, l'abbé sur l'évêque ».

De plus, les communautés monastiques furent très probablement influencées par les écoles qui existaient déjà pour les « **aes dana** », écoles où des centaines d'étudiants venaient apprendre la science des druides, et qui se perpétuèrent en écoles de poésie, de lois ou de médecine, longtemps encore après que le christianisme fut devenu religion officielle.

L'Eglise gaélique se singularise aussi par certaines pratiques religieuses sinon par des articles de dogme. Ainsi la controverse entre, d'une part, l'Eglise de Cantorbéry fondée par **Saint-Augustin** envoyé du pape Grégoire le Grand (590-604) pour faire rentrer les Eglises de Grande-Bretagne dans l'obédience romaine, et les chrétientés celtiques, d'autre part, à propos de la tonsure et de la date de Pâques dura des siècles. Il faudra toute l'autorité de **Saint-Malachie**, ami de **Saint-Bernard** pour que l'Irlande accepte la règle cistercienne au XII^e siècle.

La grande figure de cette Eglise Celtique fut **Saint-Columba**, le grand **Columbkille** « Colombe de l'Eglise » un vrai **Gael** de sang royal. Il fut le défenseur des « **fili** » et ordonna que chaque roi de tribu ou de province « soit tenu d'entretenir un ollave, barde généalogiste et chroniqueur ». Le monastère de l'île d'**Iona** « **Icolmkille** » fondé par lui en 563 eut un rayonnement considérable en Ecosse et en Angleterre.

Pendant cette période de l'Age d'Or, l'Irlande méritera vraiment d'être appelée « l'île des Saints et des Docteurs » car les monastères qui s'élevèrent dans toute l'île à cette époque : **Clonard**, **Clonmacnoise**, **Enda**, **Bangor**, etc., ne furent pas seulement des centres de vie religieuse où pouvaient se grouper jusqu'à deux à trois mille moines mais aussi d'intenses foyers de vie intellectuelle. Les étudiants y venaient en grand nombre de l'Europe entière. C'est ainsi que le grand **Alcuin** (735-804) qui dirigea l'Ecole de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, vint étudier à Clonmacnoise. **Duns Scot**, dit **Scot Erigène** parce qu'originaire d'Erin, grand philosophe et théologien mort vers 880 et qui professait un certain panthéisme, vint à la cour de Charles le Chauve et enseigna à Laon. N'est-ce pas aussi l'époque où un **abbé d'Aghaboe**, **Fergal**, qui deviendra plus tard évêque de Salzbourg, professait déjà la sphéricité de la terre, contrairement à l'enseignement de l'Eglise Romaine.

Les saints fondateurs de monastères sont aussi des évangélistes et des missionnaires. On retrouve leur influence jusqu'à Kiev. Citons **Saint-Colomban**, du monastère de Bangor, qui a laissé des traces de son passage en Bretagne (Saint-Coulomb) avant d'aller fonder l'Abbaye de Luxeuil d'où il passe en Suisse évangéliser les Alamans et qui termine sa carrière en fondant l'abbaye de Bobbio en Lombardie (615). Il faudrait encore citer **Saint-Fiacre**, **Saint-Killian** et **Saint-Ronan** bien connu en Bretagne. Etait-ce « pour mériter le ciel » ou encore par désir d'évasion et d'aventure que ces missionnaires dont les os sont éparpillés des Pyrénées à l'Oural, s'élançaient à la conquête spirituelle de l'Occident à demi barbare ? Ce qu'on peut dire, c'est que la tradition ne s'est guère perdue !

L'Age d'Or est aussi celui de la littérature gaélique. Cette littérature devait être très riche et florissante si l'on en juge par ce qui s'est transmis jusqu'à nous. Comme nous l'avons vu, c'est à partir du VII^e siècle, peut-être même plus tôt, que, dans

les monastères, on commence à transcrire puis à recopier les récits, chants et poèmes épiques qui forment la « saga » de l'Irlande celtique et pré-chrétienne.

On ne peut évoquer cet Age d'Or sans parler de ces manuscrits enluminés de façon si artistique et originale et qui font l'émerveillement de tous ceux qui ont contemplé le fameux « Livre de Kells », considéré comme le plus beau livre d'Europe et précieusement conservé à la Bibliothèque de Trinity College à Dublin.

L'art, surtout l'orfèvrerie, avait déjà une longue tradition dans l'Irlande pré-chrétienne, mais le développement et le rayonnement de l'Eglise Gaélique provoquent un renouveau et portent cet art à son apogée.

Sans vouloir dissenter sur l'art irlandais dans cet aperçu historique, nous nous contenterons de citer ces quelques lignes de Roger Chauviré : « Cet art, témoin d'une supériorité infinie à l'époque, le même sur le vélin que dans le métal, aux pages du Livre de Kells qu'au calice d'Ardah, il repose avant tout sur le thème du retour, c'est-à-dire, en termes plastiques, sur le rythme de lignes récurrentes et sur l'entrelacs. On ne comprendrait rien à sa nature en lui reprochant maladresse ou fantaisie déchainée : il n'a au rebours de l'art grec, aucun souci de représenter les choses ou les êtres. C'est un art très ancien, sans aucun doute de tradition préhistorique, et qui, même à présent qu'il sert des fins dévotives, demeure à son insu plein d'antiques dieux celtiques et

d'animaux germaniques... Suggérer choses ou êtres sans les imiter vraiment, voilà le but, et ainsi se fait jour l'instinct irlandais qui tient l'ornement dans ce délicat et périlleux équilibre entre géométrie et figuration, dans l'oscillation perpétuelle qui lui confère cette fluidité évanescente. L'arabesque s'achève en feuillage, la spirale en gueule de monstre. Et ce caractère même rejoint de la pensée gaélique un autre aspect, si fréquent dans les contes : la conception surnaturelle du monde, la foi dans l'instabilité des formes et la transmutation des êtres, la passion de l'invaissable ».

De son côté, Françoise Henry, dont le livre « L'art Irlandais » (Paris Zodiaque 1963) fait autorité, écrit : « Vu en dehors de toute considération historique, il apparaît comme la forme la plus satisfaisante et la plus parfaite d'art non-représentatif qu'ait connu l'Europe, et, à ce titre, il est d'un intérêt brûlant et immédiat pour les artistes de notre temps ».

Cet art de l'entrelacs se retrouve sur les grandes croix celtiques richement ornées qui se dressent près des ruines des anciens monastères, à l'ombre des hautes tours rondes. Ces Tours Rondes, autre image typique de l'Irlande, construites à partir du VIII^e siècle, ouvrent un autre chapitre de l'histoire de l'Ile avec l'entrée en scène des pirates scandinaves qui vont porter un coup fatal à l'essor de la civilisation gaélique.

Y. LIBOUBAN.

L'ACTION CULTURELLE

NOUVELLES GLANÉES

DANS LES INFORMATIONS D'«EMGLEO BREIZ»

LA BRETAGNE INTEGRALE

En tête des quatre points concernant la réforme régionale, pour lesquels l'avis des élus et d'un petit nombre d'organisations sociales et économiques a été demandé, figure la question des dimensions de la région. On ne sera pas surpris de voir la Fondation Culturelle Bretonne faire campagne pour qu'il soit mis fin à l'amputation dont la Bretagne a été l'objet en 1960, lors de la création des « régions de programme », lorsque la Loire-Atlantique fut séparée du reste du pays breton.

Hantés par des soucis d'égalisation mathématique (régions de quatre à cinq millions d'habitants et couvrant de huit à douze départements), les technocrates de la DATAR et de certains clubs parisiens paraissent ne vouloir tenir compte dans leurs projets de remodelage de la France, que de facteurs ayant trait à la gestion administrative et économique, en ignorant délibérément les facteurs culturels et humains.

Or, la péninsule bretonne constitue une unité géographique et économique parfaitement définie, habitée par une population possédant une personnalité collective très marquée, façonnée par l'histoire, et détentrice de valeurs culturelles originales. La communauté de civilisation et de tempérament s'ajoutant à la communauté des intérêts matériels font de la Bretagne un bloc indissoluble. Aussi la conscience régionale bretonne — source de notre volonté de développement, et à ce titre très précieuse aux yeux des économistes ! — ne peut accepter que se perpétue la partition de 1960. Pas davantage, la Bretagne n'acceptera de se fondre dans un vague « Ouest » sans visage et sans âme, aux intérêts souvent divergents. Parce que, à l'heure européenne, elle forme une entité harmonieuse et viable, la Bretagne apportera à l'ensemble français une force réelle, des valeurs et un dynamisme intacts. Elle réclame seulement le droit de demeurer elle-même.

C'est dans cet esprit que la F.C.B., interprète des divers mouvements culturels et d'action régionale de Bretagne, recommande de la manière la plus insistante aux conseils municipaux et généraux bretons de se montrer extrêmement fermes sur le premier point de la consultation gouvernementale : qu'ils fassent connaître leur volonté de ne pas tolérer que soit brisée l'unité bretonne.

PENURIE DE CHAUFFEURS...

Début mars, à la suite d'une réunion du groupe de travail des émissions en langues régionales à l'O.R.T.F., une note du ministre de l'Information indiquait que les stations de Marseille, de Rennes, de Toulouse obtiendraient en 1969 les « moyens nécessaires pour réaliser deux magazines mensuels d'une demi-heure » en langue régionale à la télévision. Les crédits se trouvaient inscrits au budget de l'Office pour 1969. Les délégués des mouvements culturels de Bretagne, des Pays d'Oc et basque avaient d'ailleurs appris que le projet de magazine en langue régionale avait déjà figuré au budget de 1968, mais n'avait pu être réalisé par suite des difficultés financières de l'O.R.T.F. Il n'en serait pas de même en 1969, et le ministre informait lui-même l'opinion des « possibilités offertes par les nouveaux horaires des décrochages régionaux à la télévision »...

Six mois après la promesse ministérielle, le conseil de défense des langues régionales avait tout lieu de redouter un nouvel ajournement des premières émissions télévisées en breton, en occitan, en basque, en catalan, rien n'ayant été entrepris pour les préparer. De récentes déclarations qui nous ont été faites montrent combien ces craintes étaient fondées. Le service des stations régionales vient de nous faire savoir que l'obstacle ne serait plus maintenant d'ordre financier et ne proviendrait ni de complications d'horaires et de programmes, ni d'un manque de réalisateurs ou d'auteurs. Désormais, la difficulté se trouverait dans la pénurie de personnel technique des stations régionales, l'O.R.T.F. ne pouvant engager de nouveaux caméramen, preneurs de son, chauffeurs, etc. Il n'y aura donc pas encore d'émission en breton à la télévision de Rennes en 1969 !

De quelle nouvelle « raison » justifiera-t-on, en fin 1969, le renvoi des émissions à 1971 (ou à l'an 2000) ? Ne serait-il pas plus franc de dire que l'Office est résolu à ne pas tenir compte des conventions internationales auxquelles la France a souscrit sur les droits des minorités culturelles... quitte au gouvernement à exiger l'application des mêmes principes pour les Canadiens francophones ?

LES COSTUMES DE CORNOUAILLE

Contrairement au groupe de Rosporden, le groupe de Quimper ou pays « **glazig** » (petit bleu), sobriquet donné aux hommes portant la mode de cette région, a, au cours du XIX^e siècle, possédé une aire de diffusion plus vaste que celle qu'il occupe aujourd'hui.

Il compte actuellement 29 communes qui sont :

- | | |
|-----------------------------|----------------------|
| 1. - Saint-Nic. | 15. - Locronan. |
| 2. - Plomodiern. | 16. - Plogonnec. |
| 3. - Ploéven. | 17. - Le Juch. |
| 4. - Cast. | 18. - Gourlizon. |
| 5. - Leuhan. | 19. - Guengat. |
| 6. - Edern. | 20. - Plonéis. |
| 7. - Trégourez. | 21. - Pluguffan. |
| 8. - Plonévez- Porzay | 22. - Plomelin. |
| 9. - Quéménéven. | 23. - Penhars. |
| 10. - Landrévarzec. | 24. - Kerfeunteun. |
| 11. - Briec. | 25. - Quimper. |
| 12. - Langolen. | 26. - Ergué-Armel. |
| 13. - Kerlaz. | 27. - Ergué-Gabéric. |
| 14. - Ploaré (en partie) | 28. - Landulay. |
| | 29. - Coray. |

Les limites de ce groupe sont :

Les Montagnes Noires du Menez Hom à Roudouallec, le cours du Jet, celui de l'Odet et la partie nord du plateau de Scaër, le cours du Ris, la ria de Combrit, la limite occidentale de la commune de Roudouallec.

Tel qu'il est, ce territoire apparaît comme un vaste triangle au milieu duquel se trouve Quimper, lieu central de marché, capitale administrative et religieuse, aboutissement des grandes voies de communication de toutes les parties de la Cornouaille occidentale.

L'unité rencontrée aujourd'hui dans la mode vestimentaire de la région de Quimper n'a pas toujours été aussi complète, et si l'influence de ses modes masculines s'est fait sentir, comme nous l'avons vu, jusqu'en l'actuel territoire de Rosporden où peu de souvenirs les rappellent aujourd'hui, il en a été autrement pour la région située à l'Ouest de Douarnenez.

Les communes qui composent cette dernière : Ploaré, Pouldavid, Tréboul, Pouldergat, Cuilers, Poullan, Meïlars, Mahalon, Douarnenez même, ont appartenu au XIX^e siècle, pour les costumes féminins, à la mode de Quimper.

Quant au costume masculin, s'il comporte **chupenn** et gilet bleus, ce ne serait, comme nous le verrons, qu'assez récemment.

Mais les femmes de ces communes qui ont abandonné la coiffe quimpéroise pour adopter celle de Douarnenez, telle que nous la connaissons aujourd'hui, sont toujours désignées par les Douarnenistes sous le nom de **borledenn** ou **bord-ledan** (bord large),

LE GROUPE DE QUIMPER " GIZ-GLAZIG "

qui est le même pour désigner les femmes portant la mode de Quimper.

Durant le XIX^e siècle, d'après les seuls documents que nous possédons, **deux coiffes ont coexisté sur l'ancien territoire de Quimper**. Mais était-ce là vraiment deux coiffes différentes ou ne s'agissait-il pas de la même coiffe montée de manières différentes ?

A côté de la **borledenn** a existé, jusqu'aux environs de 1900, la coiffe dite **pichou**, diminutif de **pichourell**, **pichourelleg** (coiffe à huppe, à capuchon).

D'après H. Le Carguet, cette coiffe se serait également appelée **tal kanel** (bout de bobine)...

Cette coiffe offre un aspect archaïque et un exemple du stade que nous pourrions dénommer secondaire de l'évolution de la coiffe ; en général, l'aspect primaire étant celui sous lequel se présente aujourd'hui encore la coiffe de l'île de Sein.

Son domaine, au cours du XIX^e siècle, a dû être plus important que celui que lui a assigné H. Le Carguet en 1900 car, à cette époque, la coiffe **pichou** n'occupait que les communes de Penhars, Plomelin, Pluguffan, Plonéis.

Il n'est pas inutile, pensons-nous, de noter que cette dernière manifestation d'une coiffe non évoluée se situe dans la partie ouest du territoire de la mode de Quimper. C'est un fait général que ce sont les régions les plus éloignées des grands centres, de grandes voies de communications qui, en Bretagne comme ailleurs, conservent le plus longtemps des formes archaïques de culture et de modes.

La coiffe actuelle du groupe de Quimper est la **borledenn**. Si son aspect du XIX^e siècle apparaît, à première vue, comme différent de celui de la coiffe **pichou**, il n'en est pas, après examen, sensiblement éloigné : seul le fond diffère. Dans la coiffe **pichou**, le fond plissé était plat, maintenu rigide par un disque de bois (d'où son nom, **tal kanel**), qui lui donnait l'aspect de l'extrémité d'une bobine.

Dans la **borledenn**, ce fond plissé s'est transformé en un ourlet large, mais les ailes et les liens qui flottaient derrière la coiffe sont les mêmes. Sans doute est-ce de la conjonction de ces deux aspects d'une même coiffe, d'un même patron différemment monté qu'est sortie la **borledenn** actuelle ?

On ne connaît plus cette coiffe sous sa forme archaïque que sous le nom de « coiffe de Comfort ». La situation de Meïlars

et de Mahalon surtout, en dehors des grandes voies de communication, n'est pas étrangère à la conservation de cette forme archaïque. Celle qui est représentée sur la planche a été dessinée le 27 juillet 1943 à Stang ar C'hoat, sur le territoire de Plozévet, à quelques centaines de mètres du hameau de La Trinité. La vieille femme qui la portait alors âgée de 94 ans et était une des dernières à l'arborer.

Si la coiffe de dessous, le bonnet et le ruban ont disparu de la coiffe actuelle du groupe de Quimper, les trois autres pièces qui la composent y figurent toujours :

— **Ar vorledenn**, qui était jusqu'en 1910 un simple carton de papier glacé bleu, et qui, actuellement, est recouvert de satin blanc ou noir.

— **Ar hoof bian**, double triangle en filet brodé qui recouvre **ar vorledenn**. Il est muni de brides brodées qui viennent se nouer sous le menton.

— **Ar hoof braz**, carré de filet brodé ou de mousseline rayée qui se pose sur la partie avant de l'ensemble formé par la **borledenn** et la **koef bian**. Au sommet de ce carré se trouve un petit triangle, souvenir de l'ourlet primitif, duquel sortent deux rubans de même tissu que la coiffe et qui flottent librement dans le dos.

Il y a quelques années encore, ces rubans s'attachaient sous les brides de la **koef bian**, à la hauteur des oreilles. Mais cette mode, limitée à la ville de Quimper et aux bourgs, n'a pas duré.

Dans les coiffes de mariées, telles qu'on pouvait encore en voir des exemplaires dans les processions de Sainte-Anne-la-Palud, de Kerlaz, du Juch, de Locronan jusqu'aux environs de 1920, ces brides venaient s'attacher sur la gorge, au moyen d'une broche, au ruban de la croix. Elles étaient, au XIX^e siècle, parsemées d'autant de petits miroirs que celle qui les portait avait reçu de milliers de francs en dot !

Le costume des femmes du groupe de Quimper, les **borledenn**, est composé d'un corsage à manches, **ar jiletenn** ou **jeletenn**, d'un corselet sans manches, **ar manchou**, d'une jupe, **ar vroz**, et d'un tablier.

Au XIX^e siècle ce type de costume était commun aux **borledenn**, aux **pichou** de Quimper, aux **borledenn** de la région de Douar-nenez, de Mahalon, aux **bigoudenn** de celle de Pont-l'Abbé.

Les **jiletenn** étaient alors au nombre de trois, superposés, le bord de celui de dessous dépassant légèrement celui du second, et le second, le bord de celui de dessus. Les manches comportaient autant de revers qu'il y avait de **jiletenn**. Chacun de ces **jiletenn** était de couleur différente, ainsi que chacun des revers garnis de broderies spéciales à chaque pays.

Peu à peu, pour alléger le costume, les trois **jiletenn** furent supprimés et remplacés par des pièces d'étoffes cousues aux bords du corselet et les dépassant légèrement. Il en fut de même pour les manches.

Enfin, l'échancrure du corselet s'élargit, et les bords d'abord verticaux, puis légèrement inclinés, finirent par prendre une position horizontale.

Le costume de mariée, primitivement rouge, fut ensuite noir, garni de broderies d'or, de paillettes, de clinquant, pour finalement adopter la couleur blanche. Il en a été de même pour les costumes de communiantes et ceux de jeunes filles.

Les broderies des costumes féminins du groupe de Quimper ne sont pas, même pour les plus anciennes qu'il nous a été possible de trouver, d'origine purement bretonne... Mais si un certain nombre de motifs ornementaux employés en Bretagne depuis une soixantaine d'années ont pour origine les modèles fournis par les journaux de modes parisiens, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ont été acceptés, puis traduits selon le goût, l'esthétique particulière au peuple de cette région.

Alors que les femmes du groupe de Quimper sont appelées **borledenn**, nom que leur a valu leur coiffe, les **hommes sont dénommés glazig**, c'est-à-dire « petits bleus » parce que le bleu est la couleur de leur **chupenn** et de leur gilet.

Nous avons quelques raisons de penser que le nom de **glazig** est relativement récent, car si Bouët nous parle, en 1835, du « **chupenn bleu garni de boutons d'étain et bordé de rubans roses** » qu'il fait porter à son jeune héros Corentin, s'il note que « **les manches en sont d'une nuance foncée tranchant si bien sur un fond plus clair** », il n'appelle ni Corentin, ni les personnages qu'il dépeint des **glazig**. A Bouët, si le nom avait existé au moment où il rédigea son texte, n'aurait certainement pas manqué, tant il est friand de citations en breton, de s'en servir pour désigner les gens de la région de Quimper, ou plus exactement de Kerfeunteun, où se déroulent les diverses scènes de « **Breiz Izel** ».

Tandis que la coiffe de la région de Quimper offre actuellement peu de différences notables entre les femmes des diverses communes qui la portent, **il existe entre les chupenn des hommes, des variations sensibles.**

Si les godets et les **korniou** ont disparu du costume sur lequel ils figuraient autrefois, les **bruskou** s'y sont maintenus, mais leurs velours se sont considérablement élargis en même temps que le **chupenn** se raccourcissait de plus en plus.

Les vestes anciennes, dans la plupart des communes avaient des manches. Celles-ci, de nos jours, font partie du gilet, et le **chupenn**, ressemblant désormais à un boléro, n'en comporte plus. Il n'est pas inutile de rappeler que les costumes masculins bretons du XIX^e siècle comportaient un certain nombre de gilets superposés, usage qui s'est maintenu jusqu'aux environs de 1914 dans le costume de Plougastel.

Pour plus de commodité de mouvements et parce que la marque ostensible de la richesse résidait dans la largeur des velours plutôt que dans le nombre des gilets, on a supprimé la plupart de ces derniers, ainsi que leurs manches, quand ils en avaient. L'on n'a conservé que l'un d'eux avec manches et un autre, sans manches, qui remplaça le **chupenn** ou plus exactement l'ancienne veste dont le **porpant** de Plougastel semble bien avoir été le dernier représentant.

Les **chupenn** de Plogonnec, Quimper, Briec, Quéménéven, Guengat, Plonéis, Pluguffan, Ergué, Kerfeunteun, Plomelin, Penhars, sont semblables. Ceux de Kerlaz, ceux du Porzay (Locronan, Cast, Plonévez-Porzay, Ploéven, Plomodiern, Saint-Nic) sont piqués à tout petits points sur une toile rigide, comme nous l'avons vu faire pour ceux d'Elliant.

A Kerlaz, les broderies des **bruskou** ne sont pas jaunes comme dans le reste du pays, mais bleues et noires et les velours de l'encolure son plissés et non piqués à petits points pour former les arrondis.

Si le gilet est à peu près le même dans tout le pays de Quimper, il semble cependant que, jusqu'aux dernières années avant 1939, les broderies de Plogonnec et de Kerfeunteun étaient les plus fournies et les plus riches.

Les broderies glazig modernes ont, pour les costumes masculins, une origine semblable à celle des broderies des costumes féminins, tout en différant pour les matériaux employés, ainsi que pour les motifs ornementaux. Mais ceux-ci ont reçu une telle empreinte locale dans leur adaptation à la décoration des gilets qu'il est parfois difficile, à première vue, d'en discerner l'origine. Elles prouvent une fois de plus comment les artistes paysans de Bretagne ont reçu, puis traduit selon leur goût particulier, les influences esthétiques de l'extérieur.

Cependant, dans les motifs ornementaux les plus anciens, on retrouve bon nombre des éléments qui forment le fond de l'art populaire européen et, parmi eux, le motif soi-disant exclusivement **bigoudenn** que les **glazig** du groupe de Quimper ont accommodé à leur façon.

Quant au chapeau, comme celui de Rosporden, il a perdu ses rubans flottants, et seule une boucle d'argent contribue à l'agrement.

D'après R. Y. CRESTON

« Les costumes des populations bretonnes ».

GIZ GLAZIG

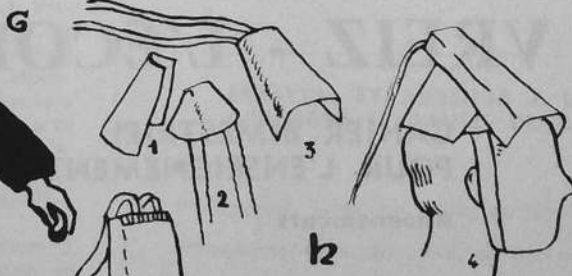
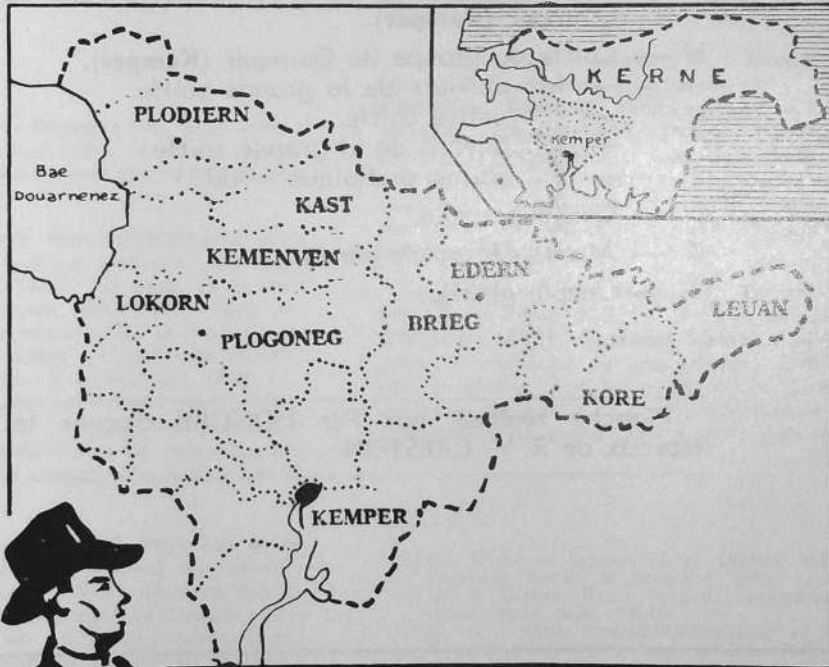
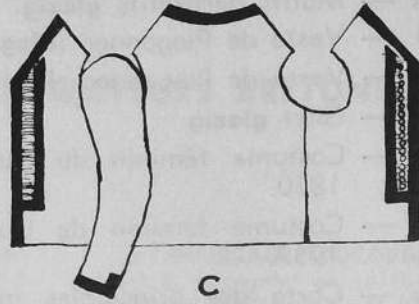
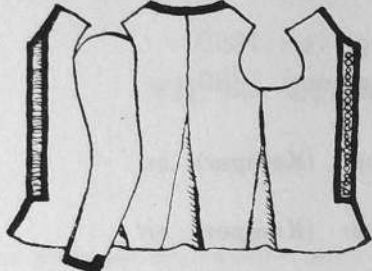
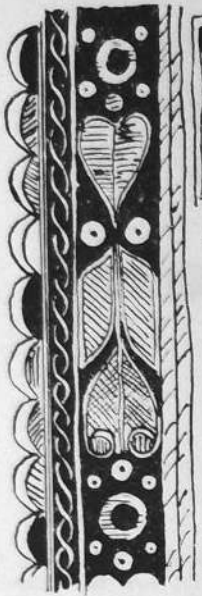


PLANCHE II

Les costumes de Cornouaille :

LE GROUPE DE QUIMPER — « GIZ-GLAZIG »

- A — Motifs décoratifs **glazig**.
- B — Veste de Plogonnec (**Plogoneg**) vers 1850.
- C — Veste de Plogonnec (**Plogoneg**) vers 1880.
- D — Gilet **glazig**.
- E — Costume féminin de Quimper (**Kemper**) en 1850.
- F — Costume féminin de Quimper (**Kemper**) en 1939.
- G — Carte des principales modes du groupe de Quimper (**Kemper**).
- H — Coiffe du groupe de Quimper (**Kemper**).
 - 1 : derrière de la grande coiffe.
 - 2 : petite coiffe.
 - 3 : devant de la grande coiffe.
 - 4 : forme archaïque 1900.
- I — Coiffe actuelle.
- K — Motifs décoratifs **glazig**.
- L — Couple **glazig**.

Planche réalisée par Per HONORE d'après les travaux de R. Y. CRESTON.

SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE

CAHIER BIMESTRIEL POUR L'ENSEIGNEMENT REGIONAL BRETON

Abonnements :

- Un exemplaire (6 numéros avec suppléments) : 12 F.
- Abonnements d'école. - Deux exemplaires : 22 F - 3 ex. : 32 F - 4 ex. : 40 F - 5 ex. : 48 F - 6 ex. : 55 F.

(Paiement par mandat administratif ou municipal)

SKOL VREIZ, 6, rue Neptune, Brest — C.C.P. 2-248-25 RENNES

Notes sur la musique bretonne

VII. — LES COMPOSITEURS BRETONS

Il s'agit ici de musique écrite par des musiciens ayant étudié la technique de leur art et destinée soit à être imprimée, soit à être entendue dans des théâtres ou des concerts.

A) LES PRECURSEURS.

Jusque vers la fin du XIX^e siècle, la Bretagne n'a, sauf exception, pas produit de musiciens de premier ordre. Il en est cependant dont les noms et certaines des œuvres méritent d'être sauvés de l'oubli.

1°) **MATHO** (Jean-Baptiste), dont le nom s'orthographie aussi **Mathau, Matheau, Matos**, naquit... quelque part en Bretagne, probablement dans le Morbihan, vers 1660, fut page de la musique du roi, ténor de la chapelle royale, maître de chant des enfants de France, enfin maître de la musique de la chapelle du roi (1720). Il a composé un opéra, **Arion** (1714), des motets, une idylle, des divertissements de cour. Il mourut en 1746.

2°) **BENOIST** (François), né à Nantes en 1794, mort à Paris en 1878, fut Grand Prix de Rome en 1815, et fut professeur d'orgue au Conservatoire de Paris, pendant plus de cinquante ans (de 1820 à 1872). On lui doit deux opéras, des ballets et 12 cahiers de pièces d'orgue (1).

3°) **MASSE** (Victor), dont le vrai nom était Félix Marie, né à Lorient en 1822, mort à Paris en 1884, fut élève de Zimmermann et de Halévy, Grand Prix de Rome (1844), chef de chœurs à l'Opéra (1860), professeur de composition au Conservatoire (1866-1880), membre de l'Institut en 1871. Il a composé des mélodies, mais il est surtout connu pour ses œuvres de théâtre : **Galathée** (1852), les **Noces de Jeannette** (1853), **Paul et Virginie** (1876), etc. Ce fut un compositeur de grande valeur, le premier de ceux qui, nés en Bretagne, acquièrent une réputation mondiale. Les **Noces de Jeannette** sont toujours restées au répertoire des théâtres lyriques, et la T.S.F. en fait souvent entendre tout ou partie. Et, de fait, cette courte opérette en un acte est un chef-d'œuvre de grâce rustique et simple. Qui ne connaît les airs célèbres : Enfin me voilà seul..., Parmi tant d'amoureux..., Voix légère, chanson passagère..., Cours, mon aiguille...

4°) **DURAND** (Emile), né à Saint-Brieuc en 1830, mort à Neuilly en 1903, fut professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris de 1871 à 1883 où il eut comme élève le célèbre Claude Debussy, dont il supporta mal l'indépendance et l'indocilité, tout en pressentant sa valeur future (2). Il est surtout connu par ses savants traités de solfège, d'harmonie, d'accompagnement, de composition, encre en usage aujourd'hui. Mais il a également écrit un grand nombre de morceaux de chant, notamment le fameux **Biniou** et le non moins célèbre **Comme à vingt ans**. Il a mis en musique des poèmes de Brizeux, et quelques chansons de Botrel. Chez lui, l'inspiration bretonne et l'influence des mélodies populaires, déjà sensible chez Victor Massé, apparaît nettement par endroits.

5°) **BOURGAULT-DUCOUDRAY** (Louis), né à Nantes en 1840, mort à Vernouillet en 1910, fut Grand Prix de Rome en 1862, professeur d'Histoire de la Musique au Conservatoire de 1878 à 1908 (3).

Ses compositions personnelles : chœurs (**Conjuration des fleurs, Jean de Paris, Hymne à la Patrie**, etc.), ses symphonies (**Carnaval d'Athènes, Rapsodie cambodgienne, Chant laotien**), ses opéras (**Michel Colomb, 1887, Thémara, 1890, Myrdhin, Bretagne**), cantates, quintettes pour quatuor à cordes et flûte sur des thèmes gallois, pièces pour chant et piano, sont injustement oubliées aujourd'hui ; mais il reste bien connu comme le premier musicologue qui ait su mettre en lumière les caractéristiques de la chanson populaire bretonne.

Ses trois célèbres recueils : **Trente Mélodies populaires de Grèce et d'Orient** (1876), **Trente Mélodies populaires de Basse-Bretagne** (1885), **Quatorze Mélodies celtiques** (1909), 8 écossaises, 5 irlandaises et une galloise) sont devenus classiques tant par les études magistrales contenues dans les préfaces des deux premiers, que par le choix des mélodies et les magnifiques accompagnements de piano qu'il a écrit pour elles.

(A suivre).

H. CORBES.

- (1) Sur Matho et Benoist, cf. H. Corbes, Musiciens Bretons d'Autrefois (Nouvelle Revue de Bretagne, 1953, p. 420).
- (2) Cf. H. Corbes, Emile Durand, compositeur breton. (Société d'Emulation, tome XCII, 1964).
- (3) Cf. H. Corbes, Bourgault-Ducoudray et le folklore musical breton (Société d'Emulation, tome LXXIII, 1942).

ERRATUM ET ADDENDA A L'ETUDE SUR LES « CHANSONS ET DANSES DE HAUTE BRETAGNE »

Erratum :

1^{re} colonne, ligne 12 : lire, au lieu de 1863 : **1883**.

1^{re} colonne, ligne 38 : lire, au lieu de « marché » : **marchand**.

Note 1 au bas de la page (à propos de la chanson d'Anne de Bretagne), au lieu de « 1800 », lire : **1880**.

Addenda :

Depuis la publication de cet article a paru un très intéressant recueil de **50 chansons populaires de la région de Loudéac**, collectées de 1965 à 1967 auprès de personnes âgées qui les avaient entendues avant 1914. La parenté de certains airs avec les mélodies de Basse-Bretagne est frappante.

Gwerz ar Habiten



Na pa oan me bian, bi-an e ti va zad, Na pa oan me bi-an,



bi-an e ti va zad, Me a oa eur bugel hag a oa sa-vet mad, Me



a oa eur bu-gel hag a oa sa-vet mad.

Na pa oan me bian, bian e ti va zad
Me a oa eur bugel hag a oa savet mad.

Pa oen erru en oad hag erru 'n tamm kapab
Ha me 'n em angaji, 'vid moned da zoudard

Tra oa padet m'arhant, me oa soudard vaillant
Med pa oent-i eet toud, erru 'n em rejimant,
Me a gave kerse ha kalz a cheñchamant.

'Weled va habiten o tebri bara gwenn
Ha me, paour kaez soudard, renk debri bara brenn !

'Weled va habiten oh eva ar gwin sklaer
Ha me, paour kaez soudard, ev dour euz ar rinier.

'Weled va habiten kousked war ar pluñv fin
Ha me, paour kaez soudard, 'gousk war an douar yen

Me 'skrivis eul lizer d'am mammig ha d'am zad
Da houl va ramplasi ha doned d'am gerhad.

Va zad respont din-me war gornig e lizer
« Pa out 'n em angajet te rayo da anzer ! »

O weled kemend-se, e tennis va sabrenn
Kenta taol a skois, lazas va habiten

Setu me kondaonet na da resev c'hweh tenn.
Tri 'm bezo em halon ha tri all en va fenn.

« — Gand eur mouchouër glaz, mouchit va daoulagad,
Ha lakit d'am zenna va brasa kamalad !

Soudarded Breiz-Izel, c'hwi, soudarded va bro,
Pa efet-hu d'ar gêr, lirit ket vin maro.

C'hwi lavaro d'am zud vin-me eet d'ar Rusi
Leh birviken jamez d'ar gêr ne retornin. »

(Dastumet gand Anjela DUVAL.)

NOTES. — Nous avons déjà rencontré des thèmes de chansons que l'on trouve aussi bien en français qu'en breton, sans pouvoir dire dans quelle langue ils ont pris naissance.

« Gwerz ar habiten » reprend avec quelques variantes, le thème de la « Chanson du Capitaine » qu'Yves Montand a inscrite à son répertoire. C'est l'histoire du soldat fusillé pour avoir tué son capitaine et qui demande à ses camarades de ne pas le dire à ses parents. On y trouve des récriminations sur le sort du soldat comparé à celui du capitaine. Celui-ci dort dans les « plumes fines », boit du vin clair et mange du pain blanc tandis que le pauvre

soldat dort sur la dure, boit à la rivière et mange du pain de son.

Chose curieuse, la mélodie bretonne, bien que construite en mode mineur et par suite très différente, commence sa deuxième phrase sur les six premières notes de la « Chanson du Capitaine » : Je me suis t'engagé..., et exactement sur le même rythme.

Nous avons noté l'air en mesure à trois temps. On peut tout aussi bien l'écrire à deux temps. De toutes façons, comme dans les chansons vannetaises, chaque phrase se termine sur un temps fort qui est, ici, le dernier de la mesure.

F. DANNO

SKOL AR BREZONEG

Niverenn 34

Penaoz lenn ar Brezoneg

**METHODE RAPIDE
POUR L'APPRENTISSAGE
DE LA LECTURE
DU BRETON**

(2^e partie)

O.L.S.B.

- 1968 -

TABLEAU VIII

LA LECTURE DES GROUPES DE VOYELLES

● En breton, dans un grand nombre de mots, deux, trois et même quatre voyelles voisinent. Ces groupes de voyelles (1) représentent en fait des réalités phoniques variées :

I. — Monosyllabes :

- 1) **Diphthongues** (2) : **ae, ai, ao, aou, ei, eo, eou, eeu, iou**
- 2) **Semi-consonne + voyelle** : **oa, oe**
- 3) **Semi-consonne + diphthongue** : **iaou**

II. — Disyllabes :

- 1) **Voyelle accentuée + voyelle inaccentuée**
 - 2) **Diphthongue + voyelle**
 - 3) **Diphthongue + semi-consonne + voyelle**
-

OBSERVATIONS.

1° **ai, ei** ne se prononcent jamais **è**, — mais : **aï** [a+i],
eï [e+i]

2° **au** ne se prononce jamais : **o**, — mais : **aü** [a+u]

3° **eu** ayant la même valeur qu'en fr., on écrit : **eü** pour [e+u]

4° **ae** = **é**, en K, et généralement : **è**, en T.
= **éa**, en L. dans une série de mots

5° **ae** = **é** ou **ée** et **éa**. — Certaines graphies utilisent l'ancienne diphthongue **ae**, là où on prononce : **é** en K. et T. et : **éa** en L. La graphie universitaire écrit : **ê** (3).

La graphie : **ee** est utilisée dans les verbes pour un **ae** étymologique, prononcé **é, ée** ou **éa**, mais on peut également écrire "**ê**".

6° Le **ao** du Léon est prononcé : **o**, en K. et T. il est noté indifféremment : **ao**, ou : **ô**.

(1) Ou, plus exactement : **groupes de signes vocaliques**, — certaines des lettres utilisées étant la seconde d'un couple de signes ne représentant qu'une voyelle (**ou, eu**), d'autres étant en réalité des semi-consonnes.

(2) Les phonéticiens appellent **diphthongues** uniquement **les voyelles dont le timbre se ferme en cours d'émission**.

(3) L'utilisation de l'accent circonflexe sur **e** doit être réservée pour les cas où la voyelle qui le porte (et qui est prononcée **é** ou **ée** en K. et T.) se trouve suivie d'un **a** en L., — et était anciennement précédée d'un **a** ("**ae**" étymologique).

GROUPES DE VOYELLES. — Quelques exemples :

— Ex. divers : **kaer** - **Gaid** - **nao** - **daou** - **treid** - **peoh** - **chaseour** - **kerseenn** - **eeuna** - **diou** - **poaza** - **moereb** - **diriaou** - **krampouez** - **pluenn** - **skiant** - **goapauz** - **yaouank** - **louzaouenn** - **loaiou** -

— **laer** - **Mai** (= **Maï**) - **glao** - **daou** - **kleiz** - **bleo** - **eoul** - **eeun** - **plou** -

— **troad** - **poan** - **koad** (pron. K. et T.) - **foenn** - (4)

— **diaoul** -

— **roue** - **truez** - **buez** - **bian** - **echui** - **e teuit** - **yahauz** -

— **daouarn** [daw-arn] - **maouez** [maw-ez] - **kleier** [kley-er] - **abaoe** - **pillaouer** - **genaoueg**

— **gaouiad** [gaw-yad] - **leoïou** [lew-you]

— **Annaig** - **bremaig** - **drailla** - **loaiad** - **Koraiz** -

— **teil** - **kreiz** - **kein** - **Breizad** - **savetei** -

— **ankounac'hauz** - **joauz** - **Salaun** (Salaün) - **paun** (paün) -

— **eüruz** - **eün** (= **eeun**) - **fougeüz** - **fleütal** -

— **sae** - **mae** - **fae** - **taer** - **skolaer** - **maeronez** - **daelou** - (5)
(K. : sé - mé - ober fé - tér - méronez - délou)

— graphie anc. : **laez** - **traez** - **kaer** - **maen** - **Mikael** - (6)

— graphie univ. : **lêz** - **trêz** - **kêz** - **mên** - **Mikêl** - (6)

— V. **mond** : ez **een** (aen) - e **yee** (yae) ou ez **ee** (ae) - **eet** (aet)

— V. **ober** : e **reen** (raen) - e **ree** (rae) - e **reeh** (raeh) - **greet** (graet)

— V. **lakaad** : e **lakeen** (lakaen) - **lakeet** (lakaet) - (6)

— **paotr**, **pêtr** - **taol**, **tôl** - **Aotrou**, **Otrou** - **aoza** - **ôza** -

(4) **Variations dialectales.** — Selon les régions, tel ou tel groupe de voyelles entre dans l'une ou l'autre des catégories indiquées. Ex. : **troad**, en K. et T., entre dans la catégorie 1-2°, en L. dans la catégorie 11-1°/ [tro-ad].

(5) La graphie universitaire conserve "ae" dans les mots où ce couple n'est jamais prononcé "éa" en L.

(6) Les deux graphies sont utilisées par des écrivains différents. Dans les verbes, on écrit aussi : ez **ên** ; e **yê** ; ez **ê** ; **êt** ; e **rên** ; e **rê** ; e **rêh** ; **grêt** ; **lakêt**.

TABLEAU IX

LA PRONONCIATION DES CONSONNES FINALES

● Dans les sept couples de consonnes figurant ci-contre l'une est "**dure**" (ou "**sourde**"), l'autre est "**douce**" (ou "**sonore**").

● On dit les consonnes de chaque couple **correspondantes** ou **interchangeables** parce que, dans certaines positions, l'une prend la place de l'autre.

● Ces changements de prononciation se produisent à l'**initiale** et à la **finale** des mots (1). Les observations qui suivent ne concernent que les changements se produisant à la finale. Ils se font toujours dans la langue parlée, mais **ne sont pas notés dans l'écriture**.

● On peut grouper les différents cas en trois séries :

1. — **Toute consonne placée en "finale absolue" est prononcée dure**. C'est le cas où le mot à lire se trouve en fin de proposition, ou quand il est le dernier du "groupe d'élocution" ; dans ce cas, il y a un arrêt de la parole, même très court, entre deux mots qui se suivent, arrêt généralement marqué par un signe de ponctuation.

Si la finale du mot à lire **est douce**, ELLE EST PRONONCÉE DURE ;
SI elle est **dure**, ELLE RESTE DURE.

2. — **Toute consonne finale placée devant l'initiale vocalique d'un mot faisant partie du même "groupe d'élocution" est prononcée douce** : LA DOUCE RESTE DOUCE, LA DURE DEVIENT DOUCE.

3. — **A la rencontre d'une consonne finale et d'une consonne initiale** faisant partie du même groupe d'élocution, **c'est l'initiale du deuxième mot qui s'entend** :

— si l'initiale du deuxième mot est **dure**, la finale du premier EST PRONONCÉE DURE ;

— si l'initiale du deuxième mot est **douce**, la finale du premier EST PRONONCÉE DOUCE.

● Si l'élocution est rapide, la consonne finale du premier mot a tendance à tomber.

● Dans la pratique, le bretonnant applique ces "règles" inconsciemment et sans erreur, et il acquiert rapidement l'habitude d'opérer sans hésiter les changements de consonnes nécessaires.

Une étude ultérieure approfondira les observations ci-dessus et traitera de cas particuliers (2).

(1) On étudiera par ailleurs les mutations grammaticales à l'initiale.

(2) Ex. : un groupe comme "**ed-du**", prononcé "**etu**" constitue en fait un mot composé.

LA PRONONCIATION DES CONSONNES FINALES

- **consonnes dures** : **k t p f s ch c'h** [=X] (3)
- **consonnes douces** : **g d b v z j h** [=H] (3)
- En fin de mot, dans une position donnée, il n'existe qu'une prononciation pour **k** et **g**, pour **t** et **d**, pour **p** et **b**, pour **f** et **v**, pour **s** et **z**, pour **ch** et **j**, pour **c'h** et **h**.
- Ces changements dans les consonnes finales se produisent ou ne se produisent pas, selon :
 - 1° qu'il y a ou non association des deux mots dans un "groupe d'élocution",
 - 2° ce qu'est l'initiale du deuxième mot : une VOYELLE, — une CONSONNE DOUCE, — ou une CONSONNE DURE.

QUELQUES EXEMPLES (4) :

- 1) Kemer da zillad[**T**] ! — Kemer da zillad[**T**], ha buan !
 - 2) Tenn da dok[**K**] ! — Tenn da dok[**K**], bremañ !
 - 3) Traou gleb[**P**]. — Traou gleb[**P**], chomet du-mañ.
 - 4) Eno em-eus labouret[**T**] ! — Eno em-eus labouret[**T**], gwir !
 - 5) Setu ar plah[**X**] ! — Setu ar plah[**X**], a lavaran dit !
-
- 1) Dillad[**D**] egile. — 2) Eun tok[**G**] all. — 3) Hag em-eus labouret[**D**] evito. — 4) Gleb[**B**] out-te. — 5) Setu plah[**H**] an ti.
-
- 1) Dillad[**T**] kaer. — Dillad[**T**] toull. — Dillad[**D**] glaz.
 - 2) Eun tok[**K**] plouz. — Eun tok[**K**] kolo. — Eun tok[**G**] brao.
 - 3) Gleb[**P**]-teil eo, — gleb[**P**] penn-da-benn, — gleb[**B**]-dour-teil !
 - 4) Eno em-eus labouret[**T**] pell, — labouret[**T**] trawalh, — labouret[**D**] ganto.
 - 5) Eur plah[**X**] kintuz. — Eur plah[**X**] c'hoaruz. — Eur plah[**H**] hlaharet.
- **gwelet 'm-eus** [gwele-meus, ou gwel-meus].
 - **araog koan** [arao-koan, aro-koan].

Voir plus loin (p. 8), la note sur le choix des consonnes finales, dans la graphie universitaire.

(3) Les autres consonnes : **l**, (*i*)**ll** ("l" mouillé), **m**, **n**, **gn**, et les semi-consonnes **y** et **w** sont des "doux". A certaines d'entre elles : **r**, **l**, **m**, **n**, correspondent des consonnes "dures" ("**rr**", "**ll**", "**mm**", "**nn**"), dont il n'y a pas lieu de se préoccuper ici.

(4) La consonne prononcée figure en capitale et entre crochets [] après la consonne terminale.

TABLEAU X

L'ACCENT TONIQUE

● En L., T., K., dans les mots de deux ou plusieurs syllabes, **l'accent tonique tombe généralement sur l'avant-dernière syllabe (1).**

● Dans une diphtongue, c'est la première voyelle qui est accentuée.

EXCEPTIONS :

● L'accent porte **sur la dernière syllabe :**

1) Dans la **centaine de mots** qui suivent :

| | | |
|-------------|---------------|-----------------|
| abardaez | ebed | meurbed |
| abred | eben | Mikêl |
| afo | eged | moarvad |
| ahann | emberr | nebleh |
| amann | eme | nemed |
| anaon | emichañs | nemetken |
| anez | erfin | nemeur |
| antronoz | ergentaou | nepell |
| aouredal | ervad | netra |
| atao (2) | eta | ouspenn |
| avad | etre | padal |
| bennag | evel | Pantekost |
| bepred (3) | evelse | pardaez |
| Boudedeo | evelkent | peadra |
| dalhmad | evid | pebez (3) |
| diabarz | fallakr | pegeit |
| diabell | fenoz | pegen |
| diadreñv | feteiz | pegoulz |
| diagent | gwechall | peleh |
| diaraog | gwinegr | pemoh |
| diavêz | hanternoz | penaoz |
| diawel | hepken | peogwir, pegwir |
| digand | henoz | perag |
| dija | Itron, Intron | pere |
| dilun | katekiz | peseurt |
| dimeurz | Katell | pesketaer (3) |
| dindan | kerheiz | petra (3) |
| dioustu | kenañ | raktal |
| dirag | kenavo | skolaer |
| diriaou (3) | kerkent (3) | trawalh |
| disul | kerkoulz (3) | warhoaz |
| diziou | koukoug | warlerh |
| diwar (3) | kreisnoz | zoken |
| diwarlerh | kreisteiz | |

2) Dans les formes du présent de situation du V. **beza** :
amaon, emaout, emañ, emaon, emaoz, emaint, emeur (emaer) ;

L'ACCENT TONIQUE

- **LABour** — bu**TU**ni — deska**DU**rez — kelenna**DU**rez
— Ar ste**RE**denn **GEN**ta a lu**GER**ne en **O**abl... Ar ve**SAE**rien a
zaz**TU**me o **LOE**ned... Eur pen**NAD**ig e **KLEV**jom eur port**TE**zer
o **KAN**a... (J. **KER**rien).
-

3) Dans les prépositions conjuguées formées...

- ...avec **gand** : ganin, ganit (ganez), ganeom, ganeoh
...avec **digand** : diganin, diganit (diganez), diganeom, diganeoh
...avec **ouz** : ouzin, ouzit, ouzom (ouzim), ouzoh
...avec **diouz** : diouzin, diouzit, diouzom (diouzim), diouzoh

4) Dans beaucoup de **noms de lieux** comportant deux syllabes

Ex. : Kerborz, Kergrist, Kerhor, Kerlaz, Kerber, Kimerh, Lambaol, Lanneur, Lotei,
Lokorn, Meillarz, Penhran, Penharz, Perroz, Plougin, Plounez, Plogoñ, Ploveill, Plevin,
Plufur, Trelez, Tremel, etc.

et dans quelques noms de lieux de trois syllabes :
Dirinon, Kastellin

On ne peut faire ici des observations détaillées sur l'accent tonique **dans le groupe de mots** et **dans la phrase**. On se bornera à noter que, si, pris isolément, les mots de deux ou plusieurs syllabes prennent l'accent tonique, cet accent est plus ou moins marqué dans le groupe de mots. En effet, un groupe fonctionnel de mots ne constitue, en réalité, **qu'un seul "mot"** au point de vue de la prononciation.

D'autre part, à l'intérieur du groupe de mots, l'article, l'adjectif possessif, le pronom personnel complément, les particules verbales et négatives ne portent pas d'accent ou n'en portent guère : ce sont **des mots atones**. Par contre, devant un mot monosyllabique, l'article indéfini et défini, les adjectifs numéraux eux-mêmes monosyllabiques, les adverbes de quantité prennent l'accent.

(1) En Vannetais, l'accent tonique porte **SUR LA DERNIÈRE SYLLABE**, comme en français. De ce fait, le Vannetais présente une physionomie tout à fait particulière. — Il sera publié ultérieurement une petite méthode pour la lecture du Vannetais.

(2) **Atao** se dit **ato** en K., avec l'accent sur la première syllabe.

(3) Dans certaines régions, l'accent porte sur la première syllabe.

LE CHOIX DES CONSONNES FINALES

NOTES

La graphie universitaire a **choisi d'écrire la consonne douce à la finale des mots**, dans tous les cas, sauf dans un nombre réduit de mots :

1) **Lorsque les mots dérivés sont formés avec une consonne dure** ; ex. : **tok, pont, dant, geot, saout** (en raison de la dérivation : **tokou, pontou, danteg, geotenn, saouteier**) ;

2) Dans une série de **formes verbales** :

— **participes passés** : **bet - deut** ou **deuet - eet (êt, aet) - gouezet - lavaret - gwelet...**

— **présent du verbe KAoud** : **am-eus (em-eus), az-peus (teus, ah-eus), e-neus (en-deus), he-deus, on-eus (on-deus), ho-peus (hoh-eus), o-deus** ;

— **imparfait, deuxième personne du singulier** : **a oas, edos, a rees (a raes), etc.** ;

— **passé défini, première personne du singulier** : **a ris, ez is, a ouezis, a lavaris...** ; même temps, **troisième personne du singulier** : **e reas, a yeas, a ouezas, a lavaras** ;

— **conditionnel, deuxième personne du singulier** : **e vefes, e rafes, e yafes, e ouefes, e lavarfes.**

3) Dans les prépositions conjuguées, à la deuxième personne du singulier : **ennout, evidout, eveldout, warnout, ahanout, dit, ganit, ouzit, diouzit...**

CORRECTION

Dans **Skol ar Brezoneg** n° 33, page 3, point a), il faut intervertir les deux indications "douces" et "dures" en face de la liste des consonnes mutables correspondantes.

BRETON PARLÉ ET BRETON ÉCRIT

Skol Vreiz publiera ultérieurement une série d'observations sur le breton parlé et la lecture du breton.